

Plan Action !

Pour une transition écologique et énergétique des filières cinéma, audiovisuel et industries techniques

RADI-RAF – Novembre 2022



Constats

Urgence climatique certaine

- Vers une pénurie des ressources et une hausse du coût des énergies (accélérées par la crise sanitaire et la guerre en Ukraine)
- Vers des difficultés d'approvisionnements
- Aggravation des chocs météorologiques (canicule, tempête, froid extrême, ...)
- Etc ...

L'industrie du cinéma et de l'audiovisuel ne connaît pas la contrainte carbone

- Les acteurs de la filière souhaitent s'engager dans des productions ayant un impact positif sur l'environnement

Très peu de données sur l'impact environnemental du secteur

- Comment fixer des objectifs de réduction de cet impact sans données (norme) ?

Une transformation en marche

CNC

- L'AAP « choc de modernisation » (2021)
- *Le Plan Action!* (2022 – 2024)
- L'AAP « la grande fabrique de l'image » France 2030 (dépôt oct 2022)

Caisse des dépôts et consignations

AAP « Alternatives Vertes » des ICC – PIA4 France 2030

Quelques lauréats :

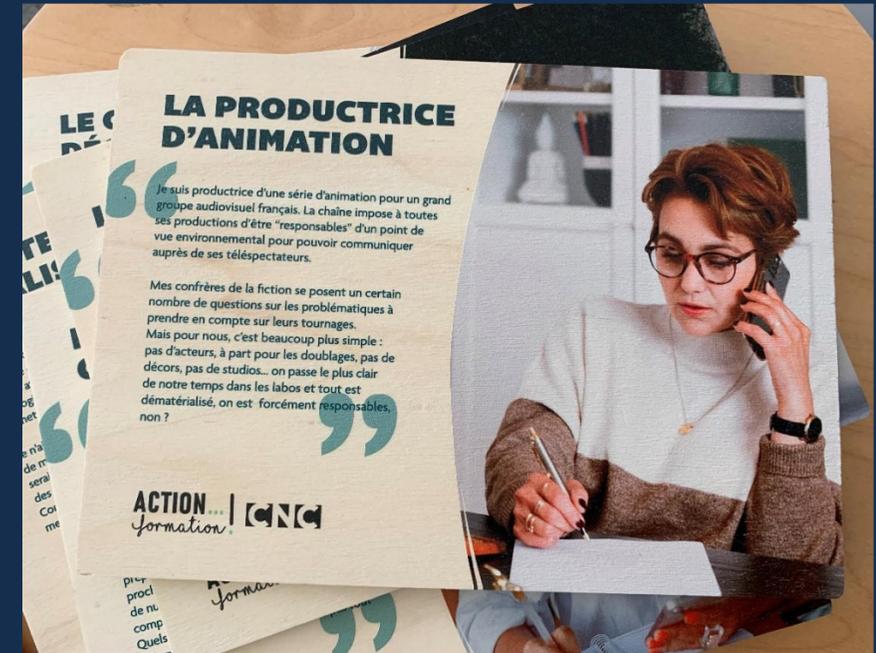
- **TeamTO** : studio visant à réduire ses consommations énergétiques (optimisation du refroidissement de son matériel informatique, utilisation de l'IA en open source pour paramétrer en temps réel les installations thermodynamiques)
- **Ooolala** : création d'un studio d'animation bas carbone
- **GAME ONLY** : accueil de 20 studios de développement de jeux vidéo français pour concevoir de nouvelles méthodes de production dont l'impact environnemental est moindre et les diffuser

Formation - Sensibilisation

Formation initiale

(Partenariat avec Audiens et BNP Paribas)

- Sensibiliser 6 000 étudiants d'ici juin 2026 aux enjeux climatiques et à la production responsable des œuvres audiovisuelles
- Conception : La Base, Secoya et le bureau des acclimations
- Animation : Elemen'terre, L'Eveilleur et Ecoprod
- Sessions dispensées dans des écoles d'animation et/ou de jeux vidéo : Rubika (lancement en oct 2022), ISART Digital, La Poudrière



Formation continue

- « Déployer une démarche écoresponsable dans sa pratique professionnelle, au sein de la production audiovisuelle et cinéma »
- Certificat de Compétences Professionnelles délivré par la CPNEF audiovisuel
- 6 organismes de formations chargés de le dispenser



Contreparties progressives aux aides du CNC

Progressivité

1/ À partir du 31 mars 2023 : un bilan prévisionnel et un bilan définitif de l'empreinte carbone engendrée par la production de l'œuvre seront demandés pour les nouvelles demandes d'aide du CNC

2/ À partir du 1^{er} janvier 2024 : les deux bilans deviennent une condition au versement des aides

Œuvres concernées

- Cinématographiques et audiovisuelles en prise de vue réelle (longues et courtes, de genre fiction et documentaire)
- Œuvres nativement numériques concernées par la prochaine homologation
 - protocole adapté aux facteurs d'émissions et aux métiers

Comment ?

- À l'aide d'outils homologués par le CNC
- Protocole d'homologation rédigé par Ecoact
- Les outils homologués répondent à une méthode commune



Observatoire de la transition écologique

Bilan

- Enquête sur les pratiques écologiques des secteurs du cinéma, de l'audiovisuel et du jeu vidéo : - 1000 répondants, publication lors du Congrès des exploitants (septembre 2022)
- Audit énergétique et gestion des déchets de 14 salles de cinéma (par Eneor)

Études à venir

- 2023 (en cours) : Impact environnemental des studios de tournage (audit énergétique et bilan carbone)
- 2023 : Bilan carbone des studios d'animation + effets spéciaux
- 2024 : Étude sur le secteur du jeu vidéo
- 2024 : Étude sur la post-production et la conservation des œuvres



Merci de votre attention

CNC